Le canton de Berne va de l'avant !

Le canton de Berne –
un site d'implantation et un cadre de vie compétitifs

« stratégie de croissance version 2007 »
www.be.ch/croissance

Le canton de Berne va de l'avant

C'est incontestable : le canton de Berne est en plein essor et apparaît aujourd'hui comme un site d'implantation et un cadre de vie compétitifs.

Ces dernières années, des progrès ont été faits dans des domaines importants. Le nombre d'habitants a augmenté et il y a davantage d'emplois. Les branches prioritaires définies par le canton, aussi appelées clusters, se sont développées de manière particulièrement satisfaisante : le nombre de personnes occupées et la valeur ajoutée n'y ont pas seulement augmenté plus fortement que dans les autres branches du canton, mais aussi plus fortement que la moyenne nationale. Depuis plusieurs années, le chômage est plus bas dans le canton de Berne que dans l'ensemble de la Suisse. Les finances cantonales ont aussi évolué positivement : le compte de fonctionnement affiche un excédent de recettes depuis 1998, la réduction du niveau de l'endettement se poursuit et le canton de Berne est entré dans le groupe des cantons à capacité financière moyenne.

Ce développement n'est pas le fruit du hasard. Le canton de Berne offre en effet de bonnes conditions pour un développement économique positif : une localisation centrale au cœur de la Suisse et de l'Europe, une excellente infrastructure, une université et une haute école spécialisée, un important réservoir de main-d'œuvre qualifiée et souvent bilingue, la proximité immédiate du centre décisionnel politique de Suisse et une fiscalité avantageuse pour les entreprises. La combinaison de toutes ces qualités distingue le canton de Berne d'autres sites en Suisse.

Le Conseil-exécutif du canton de Berne encourage et soutient cette évolution. Avec la « stratégie de croissance version 2007 », nous souhaitons faire progresser encore davantage notre canton en tant que site d'implantation, cadre de vie et canton capable de faire face à de nouveaux défis grâce à des finances saines et à une capacité économique optimale.

Soutenez-nous dans cette voie – dans l'intérêt de la réussite sociale et économique du canton de Berne.

Andreas Rickenbacher, Conseiller d'Etat
Directeur de l'économie publique

Les orientations sont justes : le canton de Berne est aujourd'hui un site d'implantation et un cadre de vie compétitifs

En février 2004, nous avons lancé la **stratégie de croissance 2004** avec plus de 60 mesures dans différents domaines et avons depuis remporté de beaux succès :

- Nous avons déjà atteint nos objectifs pour plus d'un quart des mesures. Nous avons ainsi entre autres réalisé la 1re étape de Rail 2000, le RER bernois et la desserte de l'aéroport de Berne-Belp ; nous avons nommé, dans l'administration fiscale, des coordinateurs en tant qu'interlocuteurs pour les entreprises ; nous avons élaboré la loi sur le développement du tourisme et avons initié la réforme de l'administration décentralisée.

- Environ les deux tiers des mesures sont actuellement en cours de réalisation : la stratégie de la formation que nous avons définie sert par exemple de ligne directrice à notre politique de la formation. Nous avons mis sur pied la promotion du canton de Berne en tant que cadre de vie (« Habiter dans le canton de Berne » ; www.be.ch/habiter) et soumettrons à la fin de l'année les projets d'agglomération « transports et urbanisation » à la Confédération.

Nous ne nous reposons pas sur nos lauriers, mais avons au contraire actualisé la stratégie de croissance 2004. Le rapport **« stratégie de croissance version 2007 »** constitue le résultat de cette mise à jour. Les trois orientations principales restent valables :

- **Renforcer le site d'implantation :**
  Renforcer le canton de Berne comme site d'implantation le long des axes principaux Berne-Berthoud-Langenthal et Thoune-Berne-Bienne-Moutier.

- **Renforcer le cadre de vie :**
  Renforcer le canton de Berne comme cadre de vie par l'aménagement du territoire et une meilleure commercialisation.

- **Assurer les performances :**
  Continuer de réduire la dette, recentrer les prestations publiques et créer une marge de manœuvre pour faire face à de nouveaux défis.

Le canton de Berne va de l'avant : Nos mesures pour davantage de croissance

Nous avons atteint de bons résultats ces dernières années, mais souhaitons faire encore progresser le canton de Berne. Les quatre champs d'action ci-dessous sont déterminants pour l'avenir du canton en tant que site d'implantation et cadre de vie :

- → Formation, innovation et économie
- → Finances et services
- → Développement territorial et mobilité
- → « Marque canton de Berne »

Dans ces champs d'action, nous voulons continuer d'améliorer les conditions générales du canton de Berne au moyen de 30 nouvelles mesures. Nous vous présentons ci-après certaines de ces mesures. Pour davantage de détails, veuillez consulter le site Internet www.be.ch/croissance.

Champs d'action	Mesures	
Formation, innovation et économie	1	« Offrir une bonne qualité de formation »
	2	« Interconnecter la formation et l'économie »
	3	« Positionner les hautes écoles bernoises comme facteur de site d'implantation »
	4	« Stimuler la recherche et le développement »
	5	« Renforcer le site médical de Berne »
	6	« Concilier la vie familiale et la vie professionnelle »
	7	« Créer un diplôme du cycle secondaire II »
	8	« Faciliter l'accès au marché du travail »
	9	« Créer une offre scolaire internationale »
	10	« Promouvoir les destinations touristiques compétitives »
	11	« Garantir les approvisionnements en énergie de demain »
	12	« Economie et administration – travailler en partenariat »
Finances et services	13	« Définir un profil de service »
	14	« Activer la gestion des biens immobiliers »
	15	« Définir les investissements prioritaires »
	16	« Réformer la fiscalité »
Développement territorial et mobilité	17	« Projets d'agglomération – harmoniser le développement des transports et de l'urbanisation »
	18	« Proposer des solutions de transport intégrales »
	19	« Rail, route, air: garantir l'accessibilité »
	20	« Améliorer l'intégration dans le trafic ferroviaire national »
	21	« Renforcer l'aménagement du territoire cantonal – mise en œuvre et administration du plan directeur cantonal »
	22	« Pôles de développement économique – créer des sites attractifs pour le logement et le travail (PDE) »
	23	« Concentrer les efforts – stratégie en faveur des agglomérations et de la coopération régionale (SACR) »
	24	« Renforcer les régions bernoises »
	25	« Accompagner le développement des structures agricoles »
« Marque canton de Berne »	26	« Créer une image de marque pour le canton de Berne »
	27	« Promouvoir le canton de Berne comme cadre de vie »
	28	« Commercialiser la ville fédérale comme centre de décision politique »
	29	« EURO 08 – Berne miraculeuse »
	30	« Positionner la culture comme facteur de site d'implantation »

Formation, innovation et économie – encourager les moteurs du développement

La croissance de notre économie, la productivité et l'innovation dans notre travail dépendent étroitement de notre niveau de formation et de perfectionnement. Nous avons donc besoin d'une bonne formation pour arriver à développer de nouvelles technologies, à transférer le savoir issu de la recherche à l'économie et à transformer les innovations en succès commerciaux.
Nous comptons encourager un environnement favorable à l'innovation dans le canton de Berne entre autres par les mesures suivantes :

« Interconnecter la formation et l'économie »
Nous encourageons le transfert de savoir et de technologie (WTT) entre les hautes écoles et l'économie en :

- créant une plate-forme pour tous les centres de transfert de savoir du canton de Berne et en
- créant, à titre de cellule de réflexion, un groupe de stratégie « Innovation » composé de délégations d'entreprises, d'instituts scientifiques, de partenaires sociaux et de l'administration.

« Renforcer le site médical de Berne »
Nous faisons du site médical de Berne un centre de compétence, de haute technologie, de formation et de savoir médical au rayonnement international en :

- faisant de l'hôpital universitaire un centre médical de pointe d'importance nationale ;
- créant un centre « spin-off » de l'Hôpital de l'Ile et en permettant le développement de « spin-off » à partir de l'Université et de la Faculté de médecine ;
- étendant l'offre de places d'apprentissage et de stages dans le domaine de la santé et de l'action sociale.

« Concilier la vie familiale et la vie professionnelle »
Dans l'intérêt de l'économie et de la société, nous favorisons la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle en :

- créant des possibilités d'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants (écoles de jour, travail social en milieu scolaire et crèches) ;
- mettant en place un bureau de conseil/médiation et d'approbation des stuctures d'accueil ;
- lançant un programme d'action dans le but d'encourager les projets favorables aux familles et de sensibiliser les entreprises et le public.

Finances et prestations – créer une base saine

Le développement durable exige que la génération actuelle ne vive pas aux dépens des générations futures. Nous avons à cette fin besoin de finances saines pour être en mesure de remplir les tâches publiques et relever de nouveaux défis.

Nous créons une base compétitive pour le canton de Berne entre autres au moyen des mesures suivantes :

« Définir un profil de service »
Nous garantissons le financement à long terme de nos tâches en :

→ continuant de réduire la dette et en créant ainsi des marges de manœuvre en prévision de nouveaux défis et d'allègements fiscaux à venir.

« Définir les investissements prioritaires »
Dans le cadre de la planification des investissements, nous définissons les priorités de manière à :

→ retenir les investissements ayant le plus fort impact durable sur la croissance.

Développement territorial et mobilité – aussi pour les générations futures

Le développement territorial est déterminant pour le développement économique, l'exploitation rationnelle du sol, la protection des bases naturelles de la vie et la cohésion sociale. Nous devons gérer l'augmentation du trafic et la coordonner avec le développement territorial de sorte à permettre aussi aux générations futures de prospérer.

Nous coordonnons le développement territorial et celui du trafic entre autres au moyen des mesures suivantes :

« Rail, route, air : garantir l'accessibilité »
Nous garantissons l'accessibilité nationale et internationale par rail, route et air, entre autres en :

- concrétisant et réalisant les projets fédéraux de raccordement du Jura au TGV Rhin-Rhône (ouverture de la ligne Delle - Belfort) et de mise en double voie progressive de la ligne Berne - Neuchâtel ;
- maintenant la fonctionnalité du réseau routier et en éliminant les goulots d'étranglement ;
- assurant le raccordement aux aéroports intercontinentaux ainsi que de bonnes conditions générales pour l'aéroport de Berne-Belp.

« Pôles de développement économique – créer des sites attractifs pour le logement et le travail (PDE) »
Nous proposons aux entreprises des sites attractifs, à des emplacements centraux en :

- exécutant des mesures ciblées d'aménagement du territoire,
- soutenant la réalisation de projets de construction par un concours.

« Renforcer les régions bernoises »
La nouvelle loi fédérale sur la politique régionale donne une base nouvelle aux instruments de politique régionale. Nous soutenons cette réorientation en :

- encourageant dans l'espace rural, grâce au programme de mise en œuvre du canton de Berne, des projets innovateurs qui apportent une valeur ajoutée, créent des emplois, qualifient la main-d'œuvre et améliorent la qualité de vie.

« Marque canton de Berne » - positionner le canton

Le canton de Berne dispose clairement d'atouts en tant que site d'implantation et cadre de vie. Nous devons mieux les faire connaître afin de nous affirmer dans la concurrence intercantonale et internationale.

Nous positionnons le canton de Berne grâce aux mesures suivantes :

« Créer une image de marque pour le canton de Berne »
Grâce à des mesures ciblées de communication, nous positionnons le canton de Berne – dans le canton même, en Suisse et à l'étranger – en :

- → lui donnant un profil clair ;
- → définissant une stratégie de marketing ;
- → le dotant d'un Corporate Design (CD) homogène ;
- → attirant davantage l'attention sur les innovations bernoises.

« EURO 08 – Berne miraculeuse »
Nous mettons à profit l'EURO 08 en tant plate-forme en :

- → présentant le canton de Berne comme une région de vacances attractive ainsi que comme site économique et cadre de vie idéal.

Direction de l'économie publique du canton de Berne beco Economie bernoise Münsterplatz 3 3011 Berne
Tél. 031 633 45 34 Info.beco@vol.be.ch www.be.ch/croissance